



**LA GESTION DES SERVICES PUBLICS LOCAUX :
CADRE LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE
ANALYSE ECONOMIQUE DES MODES DE GESTION DES
SERVICES PUBLICS**

Faculté de droit, économie et administration
Ile du Saulcy
57000 Metz

Contact: dea-formationcontinue-contact@univ-lorraine.fr

FORMATION À DISTANCE

16 JANVIER 2026

PRÉSENTATION

Avec 3.000 étudiants sur le site principal de Metz et le site délocalisé de Sarreguemines, la Faculté de Droit, Économie et Administration de Metz connaît une constante augmentation de ses effectifs grâce à une équipe composée d'une cinquantaine d'enseignants-chercheurs, impliquée dans le domaine pédagogique et active dans le domaine de la recherche, et grâce à des services administratifs composés d'une vingtaine d'agents.

Située au cœur du Pays des trois frontières, point de rencontre de la France, du Luxembourg et de l'Allemagne, la Faculté de Droit, Économie et Administration de Metz propose des spécialités de Licence et de Master innovantes et adaptées à ce contexte frontalier :

- Licence professionnelle « collaborateur en Droit des sociétés »
- M2 Droit des affaires transfrontières
- M2 Procédure et fiscalité appliquée
- M2 Conseil économique et contrôle organisationnel
- M2 Droit des responsabilités et de la réparation
- M2 Droit des entreprises en difficulté
- M2 Droit de l'urbanisme et de la construction
- M2 Droit des collectivités locales et coopération transfrontalière
- M2 Expertise statistique pour l'économie et la finance
- M2 Entreprises de l'économie sociale et solidaire

Ces spécialités de haut niveau complètent le cursus universitaire des étudiants en facilitant leur prochaine insertion professionnelle, notamment par l'intervention de professionnels et par l'organisation de stages en entreprises ou dans les institutions administratives et judiciaires.

La Faculté de Droit, Économie et Administration de Metz s'est fixée comme objectif de proposer une formation diversifiée dans des domaines qui offrent des débouchés professionnels intéressants et a particulièrement à cœur de développer des relations étroites avec les partenaires institutionnels.

Elle accorde aussi une place importante à la formation continue afin de permettre une meilleure insertion professionnelle des étudiants qui sont en outre incités à effectuer des stages, quel que soit leur niveau d'études. S'ajoute de nombreuses formations proposées aux professionnels déjà en activité dans le cadre de la formation continue.

Enfin, la Faculté de Droit, Économie et Administration de Metz est soucieuse d'offrir aux étudiants l'opportunité d'acquérir une expérience internationale en intégrant les programmes ERASMUS ou BCI (Canada et Etats-Unis), et en bénéficiant des partenariats et des conventions de double diplômes (Allemagne, Kazakhstan) et de partenariats (Royaume-Uni, Etats-Unis).



COORDINATEURS DU PROGRAMME DE FORMATION ET INTERVENANTS

Madame Nadine DANTONEL-COR

Professeur de droit public à l'UFR droit, économie et administration de Metz

Directrice par intérim du Master 2 Droit de collectivités territoriales et de la coopération transfrontière à Metz et à Sarreguemines

Directrice-adjointe de l'Institut de Recherches sur l'Évolution de la Nation et de l'État (IRENEE)

Membre du conseil scientifique du Groupement de Recherches sur l'administration locale en Europe (GIS-GRALE), Paris 1

Nadine DANTONEL-COR est Professeur de droit public à l'Université de Lorraine, directrice-adjointe à l'Institut de Recherches sur l'Évolution de la Nation et de l'État (IRENEE) et membre du conseil scientifique du Groupement de Recherches sur l'administration locale en Europe (GRALE), Paris 1.

Elle est spécialisée en droit des collectivités territoriales et en droit administratif. Ses travaux de recherche portent plus particulièrement sur les évolutions du droit des collectivités territoriales et de la libre administration des collectivités territoriales, plus particulièrement sur le bloc communal et la coopération intercommunale.



DERNIÈRE PUBLICATION SUR LE DROIT DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES :

Code général des collectivités territoriales commenté. Berger-Levrault, mai 2024, 1900 pages.
ISBN 978-2-7013-2171-4

Monsieur Alexandre MAYOL

Professeur de sciences économiques à l'Université de Lille

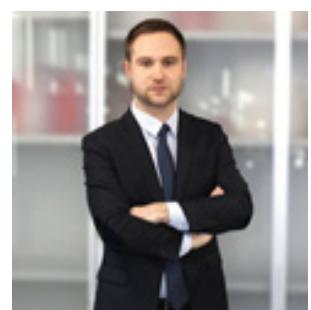
Co-Directeur de l'Institut d'Economie de l'Eau

Titulaire de la Chaire Ressources Naturelles et Economie Locale

Alexandre MAYOL est Professeur d'économie à l'Université de Lille et chercheur au laboratoire Lille Économie Management (LEM). Il est directeur de l'Institut d'Economie de l'Eau et titulaire de la Chaire Ressources Naturelles et Économie Locale et exerce des fonctions de conseiller scientifique auprès de plusieurs institutions publiques, dont l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et la Chambre Régionale des Comptes du Grand Est. Il est également chercheur associé à l'Université de Barcelone.

Il a obtenu son Doctorat en économie à la Paris School of Economics - Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, après sa scolarité à l'Ecole Normale Supérieure de Cachan. Il est également agrégé d'économie-gestion, et titulaire d'un Master en Droit public des affaires (Université Paris 1).

Il est spécialisé en économie industrielle et en microéconomie appliquée. Ses travaux de recherche portent sur la régulation des industries de réseaux, et plus particulièrement dans les secteurs de l'eau et de l'électricité en France qui ont donné lieu à des publications et à des missions d'expertise. Il a notamment publié sur l'évaluation des différents modes de tarification de l'eau potable en France.



PUBLICATION RECENTE : MAYOL A. & SAUSSIER S., « REMUNICIPALIZATION OF WATER SERVICES IN FRANCE AND INTER-MUNICIPAL COOPERATION; WHO'S AT THE HELM ? », LOCAL GOVERNMENT STUDIES, 2003.

CONTEXTE

La formation qualifiante a trait à la gestion des services publics locaux. La matinée sera consacrée à la présentation du cadre législatif et réglementaire de la gestion des services publics locaux : modes de gestion, clauses contractuelles, mises en concurrence, régies, et les formes hybrides de gestion des services publics locaux (SEMOP, régies intéressées, affermages etc.).

L'après-midi sera consacrée à l'analyse économique des modes de gestion au travers d'une application sectorielle au cas de l'eau potable en France : comparaison de performance public-privé, tarification, prévision des recettes et des charges, mise en concurrence, etc.

ORGANISATION DE LA FORMATION

La formation courte, à distance, s'adresse aux dirigeants et acteurs impliqués dans les services publics locaux : élus, agents des collectivités territoriales, salariés d'entreprises délégataires, membres des commissions consultatives des services publics locaux, ainsi qu'à tous ceux intéressés par la question de la gestion des services publics locaux.

La formation s'adresse également aux étudiants (à partir de la 3e année de Licence de Droit public) qui souhaitent bénéficier d'une formation spécialisée et complémentaire à leurs diplômes en vue de la passation de concours (magistrature, barreau, notariat, IRA...) ou souhaitant acquérir de compétences nouvelles.

La formation peut également intéresser les avocats et les salariés du secteur privé qui travaillent dans des entreprises délégataires et qui souhaitent mieux comprendre les mécanismes et raisonnements propres à la gestion des services publics locaux.

La formation se déroulera à distance sur Teams, en synchronisation, et sera ouverte à partir d'un seuil minimal de participants (10 stagiaires de formation continue au minimum).

MÉTHODE D'ÉVALUATION DE LA FORMATION ET ATTESTATION

Une évaluation écrite sous la forme de QCM en ligne sera organisée en fin de formation.

Une attestation de formation sera délivrée à l'issue de la formation, après réussite du QCM.

Enfin, un questionnaire d'évaluation de la formation sera proposé à chaque participant sur le contenu de la formation.

PROGRAMME DE LA FORMATION

VENDREDI 16 JANVIER DE 09H00 À 12H00

NADINE DANTONEL-COR, PROFESSEUR DE DROIT PUBLIC

La gestion des services publics : cadre législatif et réglementaire de la gestion des services publics locaux : modes de gestion, clauses contractuelles, mises en concurrence, régies, formes hybrides de gestion (SEMOP, SEML, SPL), partenariats.

Avantages et inconvénients des modes de gestion publics et privés.

Analyse du contrôle des délégations de services publics (impact sur l'environnement, contrôles financiers, contrôle sur la performance, contrôle sur la qualité du service rendu à l'usager, résiliations et indemnités).

VENDREDI 16 JANVIER DE 14H00 À 17H00

ALEXANDRE MAYOL, PROFESSEUR DE SCIENCES ÉCONOMIQUES

La gestion des services publics : analyse économique des modes de gestion au travers d'une application sectorielle au cas de l'eau potable en France : comparaison de performance public-privé, tarification, prévision des recettes et des charges, mise en concurrence, etc.

COÛT DE LA FORMATION

Coût de la formation : 500 euros

Possibilités de financement :

- Budget formation des élus financé par leur collectivité,
- Budget formation des agents territoriaux financé par leur collectivité,
- CPF (Compte personnel de formation) pour les agents du secteur public, titulaires ou non géré par la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC), www.moncompteformation.gouv.fr - sur accord des services RH des collectivités
- PDC (Plan de Développement des Compétences) géré par l'employeur (ou un OPCO pour les entreprises de moins de 50 salariés), www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F11267
- Financement par le Pôle Emploi, www.moncompteformation.gouv.fr/espace-public/demandeurdemploi
- Financement personnel
- Il est possible de mobiliser plusieurs financeurs pour la prise en charge totale de cette formation

Remarque : La formation n'est pas accessible au DIF Elus géré par la Caisse des Dépôts et Consignations.



FACULTÉ DE DROIT, ÉCONOMIE ET ADMINISTRATION

**ILE DU SAULCY
57000 METZ**

contact : dea-formationcontinue-contact@univ-lorraine.fr

www.dea.univ-lorraine.fr